

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	Du 08/11/24
Affichée	Le 08/11/24

OBJET

Vente d'un terrain sur la ZA
le Avanris à la société JPM
AUTOMOBILES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatorze novembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 8 novembre 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique LORMEAU a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Pascal SUARD, Michel LE GLAUNEC, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAU, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : François BRIZARD a donné pouvoir à Christian BARBIER
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPIER
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : Daniel MARIE est représenté par Alain TESSIER

Absents excusés : Didier PITOU, Nadège TROUILLET, François HUREL, Jacky DE TAEVERNIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nathalie RIBAUT, Virginie VIOLET

Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'économie, expose aux membres du Conseil que Monsieur Steve LECONTE, gérant de l'entreprise Chauffage Fertois et Madame Nadia VITTE qui souhaitaient créer une SCI et se porter acquéreur d'un terrain situé sur la Zone d'Activités Les Avanris à La Ferté-Fresnel, commune déléguée de La Ferté-en-Ouche, ont finalement abandonné le projet car le montant de la construction du bâtiment ne correspondait pas à leur budget.

Le terrain étant déjà borné et au vu de l'avis des domaines du 04 septembre 2024, Monsieur et Madame Maillet souhaitent acheter cette parcelle, afin d'y développer une activité de services : lavage automobile, distribution de gaz en bouteilles. Ils réfléchissent à d'autres activités de services pouvant s'y greffer. Ce projet apportant une plus-value par rapport à l'offre déjà proposée aux habitants, l'opération a obtenu l'aval des élus.

L'estimation des Domaines, en date du 4 septembre 2024, est de 11 € H.T. /m².

Il est proposé de céder la parcelle cadastrée ZA 165 à la société JPM Automobiles représentée par M et Mme Maillet avec faculté de substitution au profit de toute autre société au nom de M. et Mme Maillet d'une superficie d'environ 1 119 m² au prix de 12 € H.T /m² pour tenir compte de l'évolution du marché dans un contexte de sobriété foncière. Cela représente un montant de 13 428 € H.T.

- Vu l'arrêté préfectoral n°1111-16-00088 en date du 18 novembre 2016 portant création de l'EPCI et de son article 4 précisant la compétence obligatoire : action de développement économique
- Vu l'avis des domaines en date du 04 septembre 2024,
- Considérant l'abandon du projet de l'entreprise Chauffage Fertois et la renonciation à se porter acquéreur dudit terrain,
- Considérant la demande d'acquisition de terrain par la Société JPM automobiles représentée par M et Mme Maillet avec faculté de substitution au profit de toute autre société au nom de M. et Mme Maillet
- Considérant la nécessité de développer une offre de services à l'attention des habitants.

Le Conseil après avoir délibéré :

- **RAPPORTE** la délibération n° 2023-04-13-086 en date du 13 avril 2023 décidant la vente d'un terrain sur la ZA les Avanris à La Ferté Fresnel à la SCI Fertimmo.
- **VEND** la parcelle cadastrée ZA 165 sise sur la commune de La Ferté Fresnel – commune déléguée de La Ferté-

Service de république en préfecture
061-200068468-20241114-2024-11-14-203-DE
Date de réception préfecture : 21/11/2024

en-Ouche, d'une superficie d'environ 1 119 m² au prix de 12 € H.T. /m² à la société JPM Automobiles représentée par M et Mme Maillet avec faculté de substitution au profit de toute autre société au nom de M. et Mme Maillet

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à la cession de ce terrain.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits 21 NOV. 2024

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme 21 NOV. 2024

Acte reçu en préfecture le 21 NOV. 2024

Publié en ligne le

Certifié exécutoire 21 NOV. 2024

Le Président,
Jean SELLIER

